

No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine tenue le 25 avril 2014, à 8 heures, à l'Hostellerie Baie-Bleue de Carleton-sur-Mer, dans la MRC d'Avignon, sous la présidence de M. Richard St-Laurent et à laquelle étaient présents :

M. Guy Gallant

Préfet
Représentant de la MRC d'Avignon

M. Richard St-Laurent

Représentant la MRC d'Avignon

M. Jean-Guy Poirier

Préfet
Représentant la MRC de Bonaventure

M^{me} Louise Langlois

Maire de Chandler
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M^{me} Diane Lebouthillier

Préfet
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Daniel Côté

Maire de Gaspé
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M^{me} Délicia Ritchie Roussy

Préfet
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. Allen Cormier

Préfet
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M^{me} Micheline Pelletier

Maire de Sainte-Anne-des-Monts
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Jonathan Lapierre

Maire des Îles-de-la-Madeleine
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

ÉTAIENT ABSENTS :

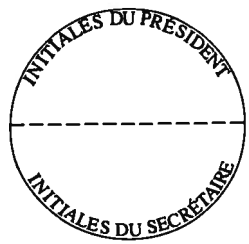
M. Roger Chevarie

Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Didier Dufour - Coordonnateur

Gilbert Scantland – Directeur général et secrétaire-trésorier

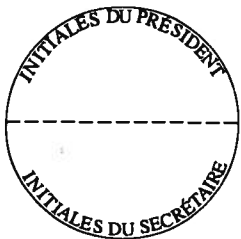


No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2013;
4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2013
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2013;
6. Suivi du procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2013;
7. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2014;
8. Suivi du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2014
9. Correspondance;
10. Approbation des comptes payés et à payer :
11. Résolution pour l'adoption des résultats financiers 2012;
12. Suivi au projet de Règlement pour un bloc de 450 MW d'énergie éolienne;
13. Autres sujets :
 - 13.1 Politique d'investissement;
 - 13.2 Plan d'affaires;
 - 13.3 Avis de motion pour l'adoption d'un Règlement d'emprunt;
 - 13.4 Accueil de nouvelles municipalités;
14. Date et lieu de la prochaine rencontre;
15. Clôture de l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

R-2014-04

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président, M. Richard St-Laurent ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. St-Laurent fait lecture du projet d'ordre du jour.

M^{me} Délisca Ritchie Roussy propose que soit adopté le projet d'ordre du jour tel que soumis.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

R-2014-05

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 MAI 2013

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du procès-verbal, il n'y a pas de lecture.

M^{me} Diane Lebouthillier propose que soit adopté le procès-verbal tel que soumis.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

R-2014-06

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 MAI 2013

Il n'y a aucun suivi particulier.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 SEPTEMBRE 2013

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du procès-verbal, il n'y a pas de lecture.

M. Jonathan Lapierre propose que soit adopté le procès-verbal tel que soumis.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

R-2014-07

6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 SEPTEMBRE 2013

Il n'y a aucun suivi particulier.

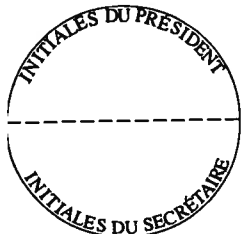
Aucune proposition n'est débattue à ce point.

7. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 JANVIER 2014

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du procès-verbal, il n'y a pas de lecture.

M. Guy Gallant propose que soit adopté le procès-verbal tel que soumis.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

8. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 JANVIER 2014

Il n'y a aucun suivi particulier.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

9. CORRESPONDANCE

La liste des correspondances reçues et envoyées depuis la dernière réunion a été transmise aux membres. Rien de spécial à signaler. L'ensemble de la correspondance est disponible pour consultation.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

10. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

La liste des comptes payés et à payer est déposée aux membres du conseil d'administration.

Après quelques explications, **IL EST PROPOSÉ** par M^{me} Micheline Pelletier que la liste des comptes totalisant un montant de 46 751,18 \$ soit approuvée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

R-2014-08

11. RÉSOLUTION POUR L'APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2012

Les membres du conseil d'administration ont reçu copie du projet de rapport financier 2012, produit par la firme de comptables ABCA, de même que le sommaire de l'information financière 2012. Des explications sont données par MM. Scantland et Dufour.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Délisca Ritchie Roussy que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine adopte les états financiers 2012.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

R-2014-09

12. SUIVI AU PROJET DE RÈGLEMENT POUR UN BLOC DE 450 MW D'ÉNERGIE ÉOLIENNE

MM. Scantland et Dufour font le point sur l'appel d'offres d'Hydro-Québec.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

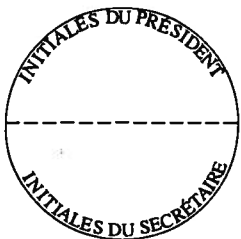
13. AUTRES SUJETS :

13.1 Politique d'investissement

M. Scantland présente le projet de politique d'investissement, il y a beaucoup d'échanges. Les membres désirent connaître les avantages à des investissements dans d'autres régions que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ils sont cependant d'accord pour explorer cette possibilité.

13.2 Plan d'affaires

MM. Scantland et Dufour présentent le plan d'affaires (version préliminaire). Le document est basé sur le document qui a été utilisé lors de l'appel d'offres précédent. On envisage des projets type de 75 MW pour la construction des budgets pro forma. Il y a beaucoup de discussion sur l'état actuel de la Régie et la possibilité de réaliser un nouveau règlement d'emprunt.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

13.3 Avis de motion

Afin de pouvoir investir dans d'éventuels projets de parc éolien, la Régie doit démontrer sa capacité à financer son équité dans les projets. Comme il est impossible de connaître les résultats de l'appel d'offres avant qu'il ne soit tenu, il faut faire des hypothèses. Après discussions, les membres s'entendent pour un Règlement d'emprunt d'une capacité maximale de 150 M\$. Ce montant permettrait à la Régie de participer à environ 350 MW de projets détenus à 50 % par la Régie.

M^{me} Diane Lebouthillier, administratrice, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la Madeleine, d'un projet de Règlement décrétant une dépense n'excédant pas 150 000 000 \$ et un emprunt du même montant pour le développement, la construction ou l'acquisition de projets éoliens communautaires situés au Québec.

13.4 Accueil de nouvelles municipalités

Ce point n'a pas fait l'objet de décision.

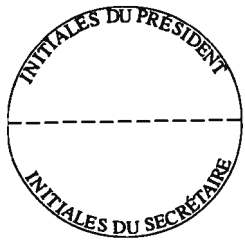
14. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion est fixée au 21 mai 2014, à compter de 13 heures, à Sainte-Anne-des-Monts.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

15. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Délicsa Ritchie Roussy propose la levée de l'assemblée, il est 9 heures.



No de résolution
ou annotation

**Régie intermunicipale de l'énergie
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par
le président,

Lu et certifié conforme par
le secrétaire-trésorier,

Richard St-Laurent

Gilbert Scantland

Date

Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

21 mai 2014
Date